

Sommaire

Une large concertation.....	2
Des enjeux multiples.....	3
Ce qui s'est passé ces six derniers mois	4
Déviation de Puybrun : la deuxième phase	6
Contact Presse	7

Désenclavement du nord du Lot : une large concertation

C'était une promesse issue des réunions publiques qui se sont tenues à Biars-sur-Cère fin 2008 : le désenclavement routier du nord du Lot se fera dans la concertation.

La première réunion du comité de suivi de la concertation se déroule donc ce jeudi 9 juillet 2009 à Cressensac, en présence de **Gérard Miquel**, président du Conseil général du Lot, et de **François Hollande**, président du Conseil général de la Corrèze, une nouvelle fois côte à côte pour mener à bien ce projet.

Cette réunion de travail réunit les deux conseils généraux, les élus du secteur (nord du Lot et sud de la Corrèze), les services de l'Etat, les représentants des associations de défense, des chambres consulaires, des syndicats (patronal et salariés), etc... Une soixantaine de personnes doivent participer à cette réunion de travail, en toute transparence.

Au programme : l'avancement de l'opération et les modalités de la concertation.

Rencontre avec les acteurs du projet

La préparation de la démarche de concertation a été confiée à un cabinet spécialisé dans ce type de procédure : **Attentionconsultants**. Depuis le mois de mai, ses représentants ont rencontré différents acteurs (17 entretiens menés) pour connaître leurs attentes en matière de concertation et proposer une méthode transparente et constructive.

Un site Internet en préparation

Pour élargir la concertation à toute la population, un site Internet est en préparation. Sur des cartes du secteur, chaque citoyen pourra compléter des fiches qui viendront compléter le travail des experts. Car chaque habitant est sans doute le meilleur connaisseur de son environnement.

Le désenclavement du nord du Lot : des enjeux multiples

L'amélioration de la desserte routière du nord du Lot vers l'autoroute A 20 est une nécessité. Les enjeux pour ce territoire sont multiples.

A travers ce projet d'intérêt général, il s'agit de mieux relier à l'autoroute le **bassin économique** Bretenoux – Biars – Saint-Céré. Ce bassin représente le troisième pôle d'activité du département du Lot (avec des fleurons comme Andros ou Brown Europe) et il compte **35 000 habitants** (soit 20 % de la population lotoise qui est concerné).

Entre en ligne de compte dans le projet :

- le futur **parc d'activités du Haut-Quercy** entre Cressensac et Gignac,
- et l'ouverture de **l'aéroport de Brive-Souillac**.

Il s'agit de prévoir le maillage de ces futurs pôles de développement économique.

Par ailleurs, c'est un **itinéraire touristique** important, proche de la rivière Dordogne.

L'amélioration de **l'accès aux soins** et aux établissements de santé est aussi un enjeu, accru depuis la fermeture de la maternité de Figeac (qui vient s'ajouter à celle de Saint-Céré survenu il y a plusieurs années).

Enfin, il s'agit de renforcer la **sécurité routière** sur l'itinéraire RD 803 / RD 720. La déviation de Puybrun, actuellement en cours de chantier, en est le meilleur exemple.

- Aujourd'hui : 35 minutes de trajet pour rejoindre l'agglomération de Brive depuis Bretenoux-Biars ;
- Circulation sur la RD 720 : 3 800 véhicules par jour dont 6,65 % de poids lourds qui traversent de nombreux bourgs.

Ce qui s'est passé ces six derniers mois

Deux fuseaux à l'étude

Au vu des résultats des études préliminaires et de multiples paramètres (géotechnique, impact sur l'environnement, relief, patrimoine protégé, éléments socio-économiques), deux fuseaux ont été mis en évidence en novembre 2008.

Fuseau nord : il prend ancrage à l'échangeur de Nespouls et court préalablement sur plusieurs kilomètres en terre corrézienne.

Fuseau sud : il rejoint Cressensac en passant au nord de Martel.

Passage obligé et travail préparatoire, depuis le début de l'année 2009, ces fuseaux ont été présentés pour avis à différentes instances administratives,

février 2009 : à la DIREN Limousin (direction régionale de l'environnement), aux SDAP 46 et 19 (services départementaux de l'architecture et du patrimoine), la DREAL Midi-Pyrénées (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et à la DRAC Limousin (direction régionale des affaires culturelles) qui se sont prononcés sur les aspects patrimoniaux (patrimoine bâti / patrimoine naturel).

mars 2009 : à la DIREN Limousin, à la DREAL Midi-Pyrénées, aux DDEA 46 et 19 (directions départementales de l'équipement et de l'agriculture) et au SYMAGE2 (Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'eau et de l'espace) qui se sont prononcés sur le thème de l'eau.

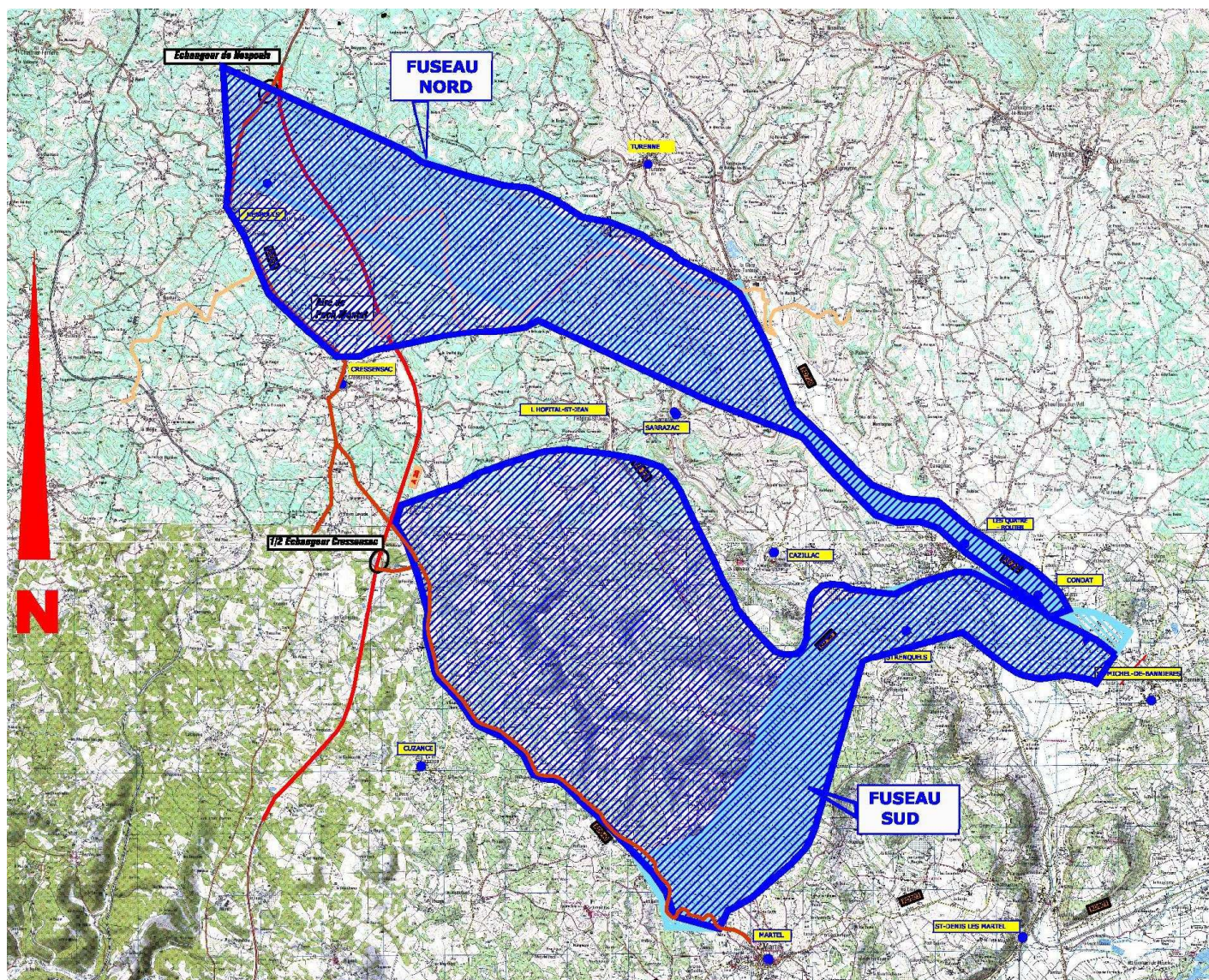
Des périmètres élargis

Au vu des remarques formulées lors de ces différentes consultations, il est aujourd'hui proposé d'élargir les périmètres des fuseaux d'étude. Ce sont les mêmes fuseaux, mais plus étendus, à l'intérieur desquels les études devront déterminer le meilleur tracé. *Carte page suivante*

De mars à juin 2009, les dossiers de consultation des entreprises ont été rédigés pour les études d'avant-projet et les études géotechniques et géologiques.

Dans sa séance du 29 juin dernier, le Conseil général du Lot s'est notamment prononcé sur la mise en place du jury pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre (avant-projet) relatif à la liaison Saint-Michel-de-Bannières – RD 820.

De septembre 2009 à fin 2010, une fois les bureaux d'études désignés, doivent être lancées simultanément à la concertation les études d'avant-projet, et les études géotechniques et géologiques.



Rappel des étapes antérieures

En étroite collaboration avec la Corrèze, depuis plusieurs années, il était convenu de travailler sur un tracé Puybrun, Vayrac, Condat, Turenne (Corrèze) avec accès à l'autoroute à Noailles. Cette solution avait l'intérêt d'être réalisée sur une route existante et, qui plus est, représentait la liaison naturelle de circulation.

Dans le Lot, un arrêté de Déclaration d'utilité publique (DUP) est pris en mai 2002.

En 2005, l'ancienne majorité du Conseil général de la Corrèze réoriente ses réflexions et se retire du projet. Aussitôt, une autre solution est étudiée malgré le surcoût engendré.

La Corrèze rejoint le projet en 2008.

Déviations de Puybrun : place à la deuxième phase

Sur le chantier de la déviation de Puybrun, mené actuellement par le Conseil général du Lot, une deuxième grande phase de travaux débute en cet été 2009 (fin juillet – début août) et devrait durer douze mois.

Après le giratoire destiné à faire la jonction entre la future déviation et l'actuelle route départementale (RD 803) et la construction de quatre ponts, cette deuxième phase, étape la plus cruciale, concerne maintenant les terrassements (avec au programme 48 000 m³ de déblais, et 127 000 m³ de remblais). Le sol à cet endroit, constitué pour la plus grande part de limon, est très sensible à l'eau et donc à la pluie. Pour éviter d'embourber les engins de chantier, mieux vaut intervenir par temps sec. Et pour rendre le sol encore plus porteur, de la chaux sera mélangée en surface. Ce qui permettra également de rendre encore plus pérenne les 4,2 km de déviation.

Le Conseil général du Lot est le maître d'ouvrage de ce chantier dont le coût à sa charge est de 9,2 millions d'€ TTC (l'Europe a apporté sa participation financière pour les travaux du giratoire).

Contact presse

François Sançon, directeur des infrastructures et de l'aménagement au Conseil général du Lot

Tél. 05 65 53 40 00

Jean-Louis Barrère, chef du service Communication au Conseil général du Lot,

Tél. 05 65 53 41 20